

RÉUNION DE QUARTIER SAINTE-MARIE



28 AVRIL
2022

LE QUARTIER SAINTE-MARIE : SES PARTICULARITÉS



Le quartier Sainte-Marie, à l'Ouest de la gare, est un espace unique, aux dimensions multiples. Construit à partir de la fin des années 1920, c'est un secteur où il fait bon vivre, grâce à ses îlots de verdure, ses équipements sportifs et ses écoles. Son église singulière, façonnée par le curé Oberlechner, vaut le détour. Des associations et événements rythment la vie du quartier. Au Sud, le biopôle fait la part belle à la recherche et l'enseignement de pointe. La santé a également une place de choix, avec la présence de l'hôpital Pasteur. Retrouvez dans les pages suivantes les particularités de ce quartier.

Dans les années 1920, un quartier pilote pour les logements sociaux

Dans les années 1920, le quartier Sainte-Marie n'existe pas encore. Dans ce secteur, à l'Ouest de la gare, il n'y a que des champs. La Ville crée un organisme pour piloter un projet d'urbanisation dans ce quartier. Voilà comment naît l'office HLM (Habitation à Loyer Modéré), en 1922. Plus tard, les logements de la Cité jardins (1928-1931) et de la Cité des Vosges (1930-1931), réalisés par l'architecte communal Frédéric Walter, sortent de terre. Dans les mêmes années, l'école Pfister est érigée, tandis que son gymnase est construit en 1938. L'hôpital Pasteur, lui, est bâti entre 1932 et 1937. L'urbanisation reprend après la guerre, avec la première tranche de la Cité Wimpfeling (1950-1951) puis la seconde au début des années 1960.



Zoom sur... la Cité jardins

C'est pour faire face à la pénurie de logements que la cité jardins est créée à la fin des années 1920. Elle s'étend entre la rue de Trois-Châteaux, la rue Stoeber, la rue du Hohnack et l'avenue du Général de Gaulle. Elle comporte 349 logements et 61 bâtiments.

La cité jardins est conçue comme un espace urbain autonome et cohérent, avec des constructions normées, notamment des maisons jumelées. Celles-ci se caractérisent par la présence d'un petit jardin à l'avant.



Une église pas comme les autres

Reconnaissable entre toutes, l'église Notre Dame-de-la-Paix, communément appelée église Sainte-Marie, est assez récente. Un homme est intimement lié à elle : le curé Louis Oberlechner. Mais connaissez-vous son histoire ?

Quand l'ecclésiastique est nommé à la paroisse Sainte-Marie de Colmar en 1930, le quartier ne compte pas encore d'église. Il lance alors la construction d'une chapelle, d'une maison sociale, puis, après la guerre, de l'église. Si la première pierre est posée en mai 1954, il faut près de trente ans pour la bâtir. Pour attirer les habitants, le curé crée même une salle des fêtes où il organise des séances de cinéma, ou encore un dispensaire. Le clocher est séparé du corps du bâtiment pour pouvoir accueillir des logements pour les jeunes. Aujourd'hui encore, des étudiants sont hébergés au foyer Sainte-Marie.

LE QUARTIER SAINTE-MARIE : SES PARTICULARITÉS

Le biopôle Adrien Zeller : un concentré de matière grise



Le biopôle est un site unique dédié à la recherche et la formation dans les secteurs de l'agronomie et des biotechnologies. Sur plus de six hectares au Sud du quartier Sainte-Marie, seize départements universitaires et instituts de recherche sont regroupés : l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Université de Haute-Alsace, ou encore RITTMO Agroenvironnement. Structure d'excellence, le biopôle plante les graines de l'avenir.



- 5000 m² de serres et d'installations expérimentales
- 2 laboratoires universitaires de recherche

8 pistes pour le bonheur des boulistes

Les amateurs de pétanque le connaissent bien, le boulodrome de la rue du Tir dans le prolongement du stade des cheminots. Il a été créé en 2001. Le club bouliste de Colmar est le principal utilisateur du site.



- 8 pistes de jeux pour la pratique de la boule lyonnaise
- 772,44 m² de surface

1928

Début de la construction de la Cité jardins

1932

L'hôpital Pasteur commence à sortir de terre

1950-1951

Première tranche de la cité Wimpfeling

1952

La première pierre de l'église Sainte-Marie est posée

1966

Inauguration des locaux du centre de recherches de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) au biopôle



LE QUARTIER SAINTE-MARIE : SES PARTICULARITÉS

L'association d'éducation populaire donne vie au quartier

À l'association d'éducation populaire Sainte-Marie, on ne s'ennuie pas ! Créée en 1983, elle propose de nombreuses activités aux enfants et aux adultes : aikido, sophrologie, self-défense, gym form, judo, belote, couture... Les Récré'actives permettent aux personnes isolées de partager des moments conviviaux en réalisant des objets décoratifs. L'association organise aussi diverses manifestations, comme un marché aux puces en septembre ou une fête de l'amitié en mai.

**Espace « Arc-en-ciel »
au rez-de-jardin sous l'église
Notre-Dame-de-la-Paix
Tél. : 03 89 79 94 64**



« À l'AEP Sainte-Marie, nous accueillons des adhérents de tout âge ! »



Marie-Béatrice Weiss
présidente depuis 2017



DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La Ville réalise régulièrement des travaux dans le quartier Sainte-Marie. Des chantiers qui permettent d'entretenir les voiries, renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement, améliorer l'éclairage public ou favoriser les espaces verts. **Voici les opérations les plus importantes de 2020 et 2021.**

Voirie, réseaux et éclairage public

2020 : Rues des Vosges, du Hohlandsbourg et de la Schlucht

Dans ces trois rues, des travaux d'ampleur ont eu lieu en 2020, à plusieurs niveaux. Le réseau d'eau et les branchements ont été rénovés, les voiries réaménagées et de nouvelles installations d'éclairage public mises en place.

Coût total : 960 000 €

Le réseau d'assainissement a également été réhabilité rues des Vosges et de la Schlucht, pour 254 000 €

Rue de Marbach, des luminaires vétustes ont été remplacés.

Coût : 82 500 €



2021 : Rues du Linge et du Pflixbourg

L'année dernière, ces rues ont fait peau neuve : réaménagement de la voirie, renouvellement du réseau d'eau et des branchements particuliers mais aussi des nouvelles installations d'éclairage public.

Coût : 767 000 €

À cela s'ajoute la réhabilitation du réseau d'assainissement pour la rue du Pflixbourg, pour 114 000 €

Espace public et propreté

En 2020, rue du Tir, les banquettes centrales d'espaces verts ont été réaménagées.

Coût : 4 800 €

En 2021, rue des Vosges. Des espaces verts ont été aménagés en accompagnement du projet de voirie réalisé l'année précédente. Un bac à sable a été mis en place dans le square André-Malraux.

Coût total : 16 300 €



Pour faciliter le tri des déchets, en 2020 et 2021, plusieurs conteneurs ont été rénovés et de nouveaux ont été posés.

Coût total : 144 000 €



Électricité

En 2020, dans l'avenue du Général de Gaulle et la rue Stoeber, le réseau électrique a été renforcé. Plusieurs rues ont été concernées par ce même type de travaux en 2021 : avenue du Général de Gaulle, rue Brant, rue Fischart, et rue de la Légion étrangère.

Coût total : 264 000 €



L'info en + : en 2021, 18 000 euros ont été consacrés à l'installation d'une caméra à l'intersection des rues du Pflixbourg et du Linge.

DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Enseignement

La Ville prend soin de ses écoles. En 2020, des travaux d'entretien et d'amélioration ont eu lieu dans le groupe scolaire Pfister.

Coût : 11 300 €



SOUTENIR ET ENTREtenir LE BIOPÔLE

Le biopôle de Colmar (Pôle d'excellence Adrien Zeller) rassemble des instituts de recherche, des universités et des entreprises œuvrant dans les domaines de l'agronomie, de l'agro-environnement et des sciences de la plante. Colmar Agglomération investit pour soutenir les projets et entretenir les bâtiments de ce biopôle.

Soutien au projet Phenotis

Ce dispositif expérimental a été inauguré en octobre 2019 par le centre Inrae Grand Est-Colmar (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

Dans ce cadre, en 2021, Colmar Agglomération a consacré 281 000 € pour la déconstruction et la reconstruction de serres.

Coût total du soutien (établi par le contrat de plan État-Région 2015-2020) : 375 000 €

CRITT-Rittmo Agroenvironnement

Ce centre est une référence nationale sur l'homologation des produits fertilisants.

En 2021, des travaux de toiture ont été réalisés et



une nouvelle chaudière à gaz installée.

Coût : 39 700 €



Bâtiment Europe

En 2020, les revêtements au sol du 1er étage ont été refaits et un visiophone installé.

Coût : 16 200 €

En 2021, différents chantiers ont été réalisés ou engagés, comme des travaux de rétention.

Coût : 15 000 €

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Éric Straumann
Maire de Colmar



Odile Uhlich-Mallet
1^{re} Adjointe au Maire de Colmar
En charge de l'urbanisme, de l'équité
territoriale et de la transition énergétique



Pascal Sala
En charge du commerce, de
l'artisanat et de l'occupation du
domaine public



Sybille Berthet
En charge de la jeunesse, de
l'enfance et de l'éducation



Christian Meistermann
En charge de la voirie, de l'espace
public, du développement durable, des
espaces verts et des milieux naturels



Nathalie Prunier
En charge de la solidarité,
des personnes âgées
et du handicap



Michel Spitz
En charge de la culture,
des arts et du patrimoine



Nadia Hoog
En charge de l'attractivité,
du tourisme, du marketing
territorial et de l'innovation

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Olivier Zinck

En charge des finances, de la prospective budgétaire, de la commande publique et des affaires juridiques



Michèle Sengelen-Chiodetti

En charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales



Barbaros Mutlu

En charge des sports et des loisirs



Emmanuella Rossi

En charge de la sécurité et de la médiation



Frédéric Hilbert

En charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo



Alain Ramdani

En charge de la politique de la Ville

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie de Colmar

Tél : 03 89 20 68 68

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Permanence le vendredi jusqu'à 19h00 (pour l'état civil)

Antenne Ouest (annexe)

Tél : 03 89 79 51 93

Ouvert du lundi au vendredi

de 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

LES NUMÉROS UTILES

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15



LES SERVICES EN LIGNE

De nombreuses démarches administratives sont réalisables en ligne par les usagers : des démarches simples et rapides, qui évitent les temps d'attente à la Mairie !

L'ensemble de ces démarches peuvent bien sûr être effectuées directement à la Mairie.

Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

Attention, les délais de fabrication peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année.

Comptez quatre à six semaines de délai minimum.

Mode d'emploi :

Pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur **passeport.ants.gouv.fr/** puis prenez rendez-vous sur **colmar.fr**

colmar.fr
rubrique « Démarches en ligne »

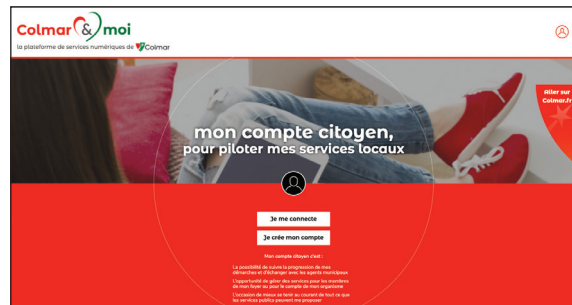


Inscription sur les listes électorales

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.

Mode d'emploi :

Inscrivez-vous en ligne, grâce au téléservice disponible sur **colmar.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.



Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, effectuez directement votre demande en ligne, rendez-vous sur **colmar.fr**

Recensement citoyen

Tout jeune français à l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

N'oubliez pas cette démarche et rendez-vous sur **colmar.fr**

Pré-demande de Pacte civil de solidarité

Mode d'emploi :

Saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur **colmar.fr**

UNE VILLE PROPRE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Ramassage des ordures ménagères et biodéchets

Le service gestion des déchets de Colmar Agglomération assure l'enlèvement des ordures ménagères et des biodéchets à Colmar. Les collectes sont effectuées le matin à partir de 5h40. Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et rentrés après le passage du véhicule de collecte pour ne pas encombrer les trottoirs.

Des rattrapages de collecte sont réalisés lors des jours fériés.

Retrouvez les calendriers de ramassage sur le site : agglom-colmar.fr/collecte-dechets



Déjections canines et salubrité publique

Les propriétaires de chiens peuvent retirer gratuitement des sacs en plastique destinés à récupérer les déjections de leurs compagnons (hall d'accueil de la Mairie (1 place de la Mairie) ou Mairie annexe (5a rue de Zurich)).

Des « canisites » ont été mis en place dans toute la ville. Les sacs plastiques, une fois utilisés, doivent être déposés... dans une poubelle !

Sur simple appel gratuit (**n° vert 0 800 800 731**), les demandes d'enlèvement de déjections canines ou salissures sont traitées rapidement par les « motocrottes » qui sillonnent les rues de la Ville. Les contrevenants s'exposent, en cas d'infraction constatée, à une contravention de 1^{re} classe pouvant atteindre 60 €, qui s'appuie sur les dispositions du code pénal.



Généralisation du service anti-tag

La Ville enlève les tags dessinés sur les bâtiments publics (gommage, enlèvement de la peinture), mais aussi chez les particuliers si ces derniers ont au préalable déposé une plainte au commissariat central de la police nationale.

